



Action formation / tutorat Op@le : je me retire des dispositifs pour 2025 en soutien aux actions en cours !

Explication : L'intersyndicale vise à faire pression sur le ministère par tous les moyens dont chacun dispose afin que les personnels soient enfin entendus. Parmi les moyens d'action : l'annonce de son retrait, potentiellement temporaire, des dispositifs de formation et de tutorat pour les vagues 8 et 9 de 2025 afin que les académies remontent au ministère les difficultés (voire impossibilité) à organiser la prise en charge des « vagues de 2025 » telles qu'elles sont aujourd'hui calibrées.

C'est un acte individuel de solidarité à une action collective qui vise à améliorer les conditions de travail de ses collègues. C'est tout sauf un abandon des collègues !!!

Pour faciliter la tâche de celles et ceux qui souhaiteront participer à cette action, l'intersyndicale propose un « courrier-type » que chacun pourra adapter.

Adressé au secrétaire général de l'académie.

« A l'appel de l'intersyndicale en cours sur le progiciel Op@le, je souhaite vous informer que je ne répondrai plus favorablement à effet du 1^{er} janvier 2025 aux missions que vous auriez envisagé de me confier en matière de :

- Formation initiale et/ou continue des personnels
- Tutorat des personnels

Cette décision, **potentiellement réversible**, est prise en solidarité avec les personnels qui expriment leurs souffrances au travail liées à l'utilisation du progiciel et au calendrier qui leur est pour l'heure imposé par l'administration centrale.

Dans le contexte, il me paraît impératif que les services ministériels prennent conscience de la situation impossible dans laquelle ils nous placent que ce soit dans nos fonctions principales ou dans nos activités de formation et de tutorat.

Je souhaite préciser que cette décision ne vise pas à mettre en difficulté l'académie dans les efforts indéniables qu'elle déploie en matière de formation et de tutorat.

Cette action est un acte de solidarité professionnelle. **Mes collègues**, confrontés au déploiement douloureux de cet outil inabouti, **pourront d'une manière ou d'une autre, toujours compter sur moi.**

Cette action vise clairement à susciter la prise de conscience des services ministériels : en 2025, il n'est plus envisageable que je poursuive dans la voie dans laquelle « leur logique infernale » nous enferme tous !

Aussi, en l'attente des réponses qui seront apportées à l'intersyndicale Op@le, je resterai pleinement déterminé.e à apporter ma contribution à toutes les actions susceptibles de faire « bouger les lignes » dans un sens qui prenne en compte la qualité de vie et les conditions de travail de mes collègues.

Soyez assuré, madame / monsieur le Secrétaire général.e d'académie de mon plein investissement dans le service public de l'Education. »